



Le fleuve qui voulait écrire



Les Êtres Loire.

Ce texte est celui écrit par Camille de Toledo pour la performance qu'il a réalisée avec d'autres membres de la commission des auditions du parlement de Loire à Tours, lors des Assemblées de Loire, le 10 septembre 2021. Camille de Toledo a permis à DARD/DARD de le diffuser en accès libre sur son site, en complément de l'article paru dans le numéro 5.

– Il y a ce qu'on entend... ce qu'on entend aux nouvelles. Les éléments de la nature accèdent aux droits... Ils deviennent... « sujets ». Des rivières, des lacs, des chaînes de montagnes, des forêts, des espèces animales, végétales... des formes traitées comme des choses, qui deviennent petit à petit des « personnes »... des « personnes juridiques ».

– Et ces nouvelles arrivent d'Équateur, de Nouvelle-Zélande, de Colombie, d'Inde, du Canada, des États-Unis... On se dit, on espère, que la manière d'habiter le monde est en train de changer.

– Et à cette époque, on est... en 2017, 2018, la pandémie n'a pas encore stoppé nos urgences humaines. Des amis, des complices, ici, le long de la Loire, se retrouvent. Ils évoquent l'idée d'un parlement de la rivière.

– Les uns arrivent d'Orléans, les autres

de Tours ou même de Berlin. On se rencontre, on fait connaissance. On se demande ce que ça pourrait devenir, une « Loire sujet », une « Loire personne ». Est-ce que ça pourrait exister, ici, en France ?

– C'est le temps des premiers échanges. On rassemble des livres... des livres sortis tout juste de la nouvelle bibliothèque de la nature...

– Et on se demande : Les arbres doivent-ils pouvoir plaider ? Le fleuve est-il quelqu'un plutôt que quelque chose ? Et aussi : Comment entendre ce grand être, cette vaste personnalité de la rivière ? Comment lui donner une voix, des voix ?

– Comment entendre son âge, ce grand âge qui remonte aux temps géologiques où il n'y avait pas même, sur la Terre, une seule silhouette humaine ?

– Et parce qu'on a peur de tout ce qu'on a mal fait, nous autres, les humains, on se demande encore : Est-ce qu'on ne va pas l'abîmer... ? Est-ce qu'on ne va pas l'abîmer, cette vaste personnalité du fleuve, en tentant une fois encore de la représenter ?

– Tu vois, je crains ça... cette administration toujours plus poussée de la nature. Est-ce qu'il ne faudrait pas, à l'inverse, s'employer à l'écouter... Sentir seulement ça... Sentir ce qui est là... ?

– Quelques mois avant que tout commence... on se rencontre à Delphes, et aussi dans un bar, à Poitiers. Il y en a un qui a un peu avancé... il s'est intéressé à la rivière Whanganui, en Nouvelle-Zélande. Il a même imaginé un « monde Whanganui », où les divers éléments de la nature seraient reconnus comme des sujets de droit. À quoi ça ressemblerait, ça, un monde où les entités naturelles entreraient dans nos parlements et deviendraient, de partout, des forces – des forces sociales juridiquement capables ?

– Dans les premières semaines, on propose donc un chemin, une espèce

de fiction. On lance un récit avec des hypothèses. On dit : « Et si... » Et si le fleuve, le grand bassin versant de Loire, écrivait une nouvelle Constitution ? Et si les entités naturelles devenaient, à leur tour, des puissances instituant ? Et si... elles nous portaient, depuis leurs langages, à réécrire nos lois ?

– On a désormais une histoire, des personnages. On a une commission chargée d'entendre les voix du fleuve. Et l'on suggère, pour avancer, d'organiser une série d'auditions... Des auditions, c'est-à-dire des rituels d'écoute, pour laisser de côté les yeux. Pour laisser tomber nos petits plis de savoir. Pour nous déplier.

– Et la pandémie maintenant se rapproche. On vivait jusque-là innocemment dans des villes, de grandes métropoles pressées, et bientôt une minuscule séquence génétique, un virus va rappeler la nature et nos peurs. Un virus qui pour l'heure murmure encore, mais déjà, partout, des scientifiques tentent de le traduire.

– Et il y a une première journée glorieuse, solaire, de l'automne ligérien, où les règles sont posées. Ce jour-là, il y aura des allers-retours entre Saint-

Pierre-des-Corps et les bords du fleuve, des réunions, des déclarations, des rires et un banquet. Et déjà on se demande, pour défendre la loi à venir, s'il y aura un « peuple de Loire ». Un peuple relié, attaché au fleuve, prêt à se battre pour lui, de l'amont à l'aval.

– Et très vite, aussi, d'autres questions se bousculent. À l'image de la Nouvelle-Zélande, où des peuples maoris sont là, attachés à la rivière, on se demande : Qu'avons-nous ici ? Qui seront les gardiens, les voix humaines du fleuve ? Comment faire sans recourir à une divinité, une déesse de Loire ?

– Nous, les modernes, les héritiers du Grand Partage, de la séparation



Paysage de Loire.

technique d'avec la nature, devons-nous réapprendre à lire à la surface de l'eau ? Faudra-t-il convoquer d'antiques croyances ? Peut-on au contraire rester raisonnables pour habiter cette perspective ancienne et nouvelle à la fois, celle de la rivière, sans cesser d'être des modernes ?

– Tu sais... Certains affirment que les scientifiques suffisent... Ce sont les meilleurs traducteurs de la Terre, du fleuve, des espèces dans le fleuve.

– « Depuis l'avènement des sciences expérimentales, au XVII^e siècle, les scientifiques sont les diplomates du vivant. » Ça, ce genre de phrases, ce sont celles que l'on entend, celles que l'on prononce parfois quand on n'est pas maori. Quand on n'est pas soi-même un être du mythe, de la légende. Quand on peine à être, au fond de soi, un esprit de la Terre.

– Mais... en réponse aussi à cette préférence pour la technique, on dit : « Les scientifiques, oui, c'est bien pour comprendre la rivière, pour comprendre tout ce qui nous arrive depuis la Terre,

mais ça ne suffira pas. » C'est le monde sensible qui nous manque. Ce monde des attachements, des liens, auquel il faut donner une présence.

– Et donc, les auditions du parlement de Loire commencent, la Commission travaille. Ses membres viennent de tous les coins de la vie : de l'urbanisme, du paysage, de l'archéologie, des arts narratifs, du droit, de la philosophie... À chaque rencontre, on sort des blocs-notes, des stylos. On se demande : Comment font-ils en Nouvelle-Zélande ? Et qu'ont dit les juges en Colombie lorsqu'ils ont donné des droits aux générations futures ?

– Et figurez-vous que maintenant le virus est là, partout. Il est entré dans nos vies. Il a stoppé les flux des marchandises et des personnes. On voit des photos de dauphins dans la lagune de Venise, des familles de canards qui traversent les autoroutes californiennes. On entend, derrière la place de la République à Paris, le chant des oiseaux. Ce sont de vastes no man's land urbains comme jamais vu, sauf en temps de guerre.



© Apolline Fluck

Auditions du parlement de Loire

Et on se dit que cette époque est désormais bien surprenante. On pensait justement qu'il fallait négocier avec la nature. Et voilà que des milliards d'humains parlementent avec un virus. On disait qu'il fallait réduire l'emprise de nos intérêts productifs sur la Terre. Et voilà que la Terre offre elle-même un cas de force majeure pour stopper la production et ses flux.

– Depuis les auditions du parlement de Loire, on observe, on commente. De partout, on le voit, des scientifiques sont à l'œuvre pour traduire les caractères, les comportements d'une petite séquence non humaine. On se dit qu'on est déjà là, au cœur de ce temps animiste



qui vient. Ce temps des réanimations. Et voyez, d'ailleurs, comment déjà on négocie avec une nature qui partout semble se révolter. Ici, le virus, là, les feux de forêt... Ici, les inondations, là, le dérèglement des courants océaniques.

– Alors, on revient à la rivière. Celle qui nous a choisis. Et maintenant on se prépare, à distance, pour ne pas mêler nos souffles, pour ne pas participer à la chaîne de transmission de la maladie... On évoque ensemble une Internationale des fleuves et des bassins versants en train de voir le jour. L'Atrato en Colombie, la Whanganui en Nouvelle-Zélande, la Magpie au Canada... On commence à apprendre leurs noms. Et on se demande : Est-ce qu'il y aurait des juges ici, au cœur de ce vieux pays technique, pour faire de la Loire une « personne » ?

– On aimerait, nous, ici, dans la Commission des auditions du parlement de Loire, qu'il y ait cette audace. Un juge ou une loi pour affirmer la perspective du fleuve. Nous joindre, nous, depuis la rivière, au soulèvement des grands sujets du monde. Rattraper le temps perdu, s'associer aux rivières, aux lacs, aux océans, aux glaciers... aux espèces

animales et végétales. Permettre à la Loire s de nous dire « oui » ou « non » ou « peut-être ».

– Il y en a déjà parmi nous qui imaginent les procès à venir. De grands procès publics, du jamais vu, où les éléments de la nature, là, entrent dans les prétoires, se présentent devant leurs juges pour défendre leurs droits. Leurs droits à la santé, à la restauration de leur milieu. Leurs droits à la reproduction, à la vie, à la diversité. Leurs droits pour faire prévaloir le temps long de leur monde sur le temps court du calcul, de l'intérêt humain.

– On imagine les titres des procès dans la presse... et l'émotion qui s'ensuit : « Les Coraux de Polynésie contre Total » ; « La Lagune de Venise contre le Syndicat du tourisme italien » ; « Mer Méditerranée contre Canal de Suez ». Et peut-être aussi, un jour... Loire. Loire, devant la Cour d'appel d'Orléans, demandant, exigeant son remembrement : la reconnaissance de son unité

géo-hydro-bio-morphologique... Elle et ses nappes, ses méandres, ses îles, des sources jusqu'à l'estuaire. « Un grand être, on vous disait, une vaste personnalité. »

– Il y a ces rêveries... sur un monde modifié où les éléments de la nature auraient les moyens de défendre leurs droits. Mais il y a des questions, aussi, où l'on s'inquiète d'une administration grandissante qui enveloppe, recouvre la nature. On se demande : N'y a-t-il pas trop d'institutions, trop de gestionnaires de la rivière ? Et le Cher



© La Rabouilleuse

Remontée des mariners.

et la Vienne seront-ils d'accord si nous créons un grand « sujet » de Loire ? Les bras de la rivière ne vont-ils pas se battre pour leur autonomie, pour leur indépendance ? Les traducteurs des ragondins ne vont-ils pas s'en prendre à ceux du peuplier noir ? Ce ne sont pas toujours de bonnes questions, mais elles sont là tout de même. Elles nous font vaciller.

– Nous en sommes maintenant à la troisième journée des auditions du parlement de Loire. Le virus est partout et nous avons failli annuler les rencontres. Certaines, héroïques, ont travaillé tout de même pour que le collectif existe, pour que notre récit ait lieu. On vit avec des masques ; et le froid entre dans l'assemblée, ce jour-là – les portes sont grandes ouvertes car il faut aussi que le vent souffle, que l'air se renouvelle.

– Il y a des branchages qui montent sur la scène, des feuilles mortes partout autour de nous. La nature est blessée, abîmée... on sent de partout ses éreinte-

ments. Mais c'est ainsi, par sa blessure, qu'elle se rappelle à nous. Et là, dans ce hangar de Saint-Pierre-des-Corps, on est un petit groupe transi, obstiné. On n'est pas très loin du fleuve, dans une périphérie industrielle, et l'on travaille avec entêtement pour une loi à venir...

– Et des questions, il y en a encore : Les agences de l'eau, l'établissement en charge du fleuve, les départements, les régions... que vont-ils penser ? On se demande : Pourquoi ajouter un visage, une voix pour Loire ? Pourquoi un sujet... alors que le fleuve, déjà, tend à disparaître dans le tissu serré de règlements et d'institutions ?

– « On ne défend pas la nature, on est la nature qui se défend. » Voilà ce qui s'élanche, cette phrase, ce qui se dit, depuis le monde et dans nos rangs. Et on pense : peut-être que c'est ça, ce qui se joue avec le droit, avec les lois, en Nouvelle-Zélande, en Équateur, en Colombie, au Canada... Permettre à la nature, aux sujets de la nature, aux rivières, aux lacs, aux océans, aux glaciers, aux grands écosystèmes terrestres de se défendre. De nous défendre, nous, en nous reliant à eux.

– Dans le tableau général, sombre, de l'actualité, on cherche de la lumière, de quoi espérer à plusieurs. Comment écrire cette loi à venir ? Comment convaincre, avancer, autoriser cette hybridation du droit, ici, sur ce vieux continent de maîtrise et de contrôle ? Comment tenir ensemble la vie sensible et le dessin à venir de nos institutions ? Et maintenant, on approche...

– ... On approche, oui... c'est la dernière journée. Et cette fois-ci, certains ont dû céder devant ce que le virus nous fait, devant ce qu'il décompose et déchire dans le tissu de la vie. On est à Berlin, d'autres en Israël, d'autres dans le Sud de la France. Le monde humain



Célébration de Loire

semble condamné à vivre ses espoirs sur Zoom. Et c'est ce que nous faisons, nous continuons d'avancer, bien que les hôpitaux soient pleins, que les alertes soient partout maximales.

– À Saint-Pierre-des-Corps, la Commission tient bon. Chacune et chacun, prudents, masqués, mais heureux de pouvoir partager quelques heures. Il y a les invités, les compagnons de route. Au fil des semaines, on a reçu des mots d'encouragement, des conseils, des lettres de rivières amies. L'Internationale des fleuves prend de l'ampleur.

– L'un des auditionnés, depuis Jérusalem, évoque son voyage – son terrain – en Nouvelle-Zélande. Il commente la loi qui en 2017 a lancé, à sa manière, ce soulèvement légal... de la Terre.

– « Il y a trois cercles concentriques pour incarner la rivière. Il y a le "gardien", qui a deux visages humains. Et ceux-là sont liés au temps long de la nature, du cours d'eau. Puis le deuxième cercle, qui est

un conseil stratégique. Son nom maori est Te Kare Wa Au, qui signifie "filet à anguilles" : il s'agit de filtrer – retenir ou laisser filer – entre le temps long des intérêts non humains et le temps court des intérêts humains. »

– Et notre compagnon de route, depuis Jérusalem, dit encore...

– « Ce conseil – Te Kare Wa Au – réunit une dizaine de personnes. Puis il y a un troisième cercle, qui est quant à lui composé de dix-sept personnes. C'est ce qui s'approche d'un parlement du fleuve, car c'est là que l'on va discuter des divers usages, que l'on va arbitrer les conflits entre intérêts divergents : agriculture, pêche, tourisme, usages industriels... L'arbitrage va se faire entre ces trois niveaux. »

– Et bien sûr, il y a des jours où l'on revient aux nouvelles, aux alertes, aux atteintes, à tout ce qui est là, depuis la Terre... Les feux en Californie, en Australie... Les espèces en voie d'extinction... L'effet du réchauffement sur les calottes glaciaires... On lit ça, on ne peut s'empêcher d'y lire une colère, un langage de révolte, une plainte, une



Deuxième audition du parlement de Loire, à Blois en 2019

pétition des divers éléments.

– Le virus maintenant est partout ; les vaccins aussi commencent à arriver. On voit qu'il n'y aura pas de grand soir, pas de monde d'après. Malgré les fièvres et l'odorat qui nous lâche, malgré les peurs de la contamination, les journaux se sont remis à parler de Croissance. Ils disent qu'il faut que l'économie reparte, que sans cela les dettes des États deviendront intenable. Et la Loire, elle, imperturbable, a repris son grand souffle.

– Et la Commission, alors, vous qui souhaitiez écrire la loi à venir,

vous faites quoi ? Vous faites quoi une fois que le travail d'audition se termine ?

– Nous, sur cette toile de fond inquiète... le monde et ses fièvres... la production qui reprend... on cherche des notes heureuses. On pense au devenir sujet du Rhône, du Danube, des diverses grandes entités terrestres, des forêts, des lacs, des montagnes... On pense à cet horizon nouveau vers lequel se projeter.

– Même si désormais les auditions sont derrière, tu sais, le travail continue. On doit maintenant tout mettre en récit. Les paroles des philosophes, des juristes, des biologistes, des artistes ; les sons entendus du fleuve... Il faut avancer vers un livre, un livre instituant qui mettrait en partage ce chemin vers une loi à venir. Une Loire à venir.

– Je me souviens, moi, dans ce travail minutieux de compilation, d'élagage, de mise en forme, des paroles entendues. Un soir, après la dernière audition, cette parole : « Vous savez, il y a des

éléments dans la nature avec lesquels nous luttons. Le virus est l'un d'entre eux. On ne peut pas vivre avec lui. Mais cet événement, cette pandémie, ce qu'elle a causé, devrait plus encore nous convaincre de mieux s'associer avec le monde, avec ce qui dans la nature nous soutient et rend la Terre habitable. »

– Les auditions du parlement de Loire sont une école...

– Les lois, je le dirais ainsi, sont des fictions, des codes à l'intérieur desquels on vit.

– Nous pouvons changer les fictions qui nous gouvernent. Nous essayons de le faire.

– Les auditions du parlement de Loire sont une narration, une aventure. Elles aident à reconfigurer nos imaginaires, nos croyances, nos manières d'habiter. Et maintenant, par ailleurs, on sait que le livre portera ce titre : **Le Fleuve qui voulait écrire...**

– Quelqu'un, je m'en souviens maintenant, a dit il y a quelques jours : « Nous n'habitons déjà plus sur les rives



Séance de bioacoustique

du fleuve. Nous sommes dans ses bras, des îles en son sein. Nous sommes l'eau du fleuve qui s'anime sous forme de désirs, de rêves... »

– Ce sont de belles phrases. Des phrases sorties de la belle et grande bibliothèque de la nature. Mais comment de telles phrases pourront-elles permettre aux agriculteurs d'irriguer leurs champs ? Comment de telles phrases permettront-elles à nos villes d'éclairer leurs rues ?

– On en est là... dans le grand paradoxe de la transition. Et pourtant, il y a ce pari, cette certitude : il faut que la rivière nous parle, que la

Terre ait des droits. Et des moyens pour nous les imposer. Pour nous imposer une limite.

– La nature parle, bien sûr, depuis la nuit des temps... Et pendant les heures profondes de l'humanité, avant l'écriture, nous savions l'écouter. Nous n'avions rien d'autre à lire que le ciel et la pluie... et l'orage quand il gronde. Nous n'avions rien d'autre à lire que la montagne et sa silhouette découpée à l'horizon. Mais nous nous sommes mis à lire et à écrire. Nous nous sommes mis à compter. La lettre et les mots se sont substitués aux choses. Comme aujourd'hui, les 0 et les 1 absorbent les images, les sons et toutes nos expériences sensibles.

– Face à ce qui nous arrive, nous avons souvent senti ça, cet écart, cette séparation... Cette idée que la nature, nous l'avons fait disparaître sous les strates innombrables de nos médiations... Et je suppose que nous avons cherché à exprimer ce besoin urgent, vital, de nous rattacher au fleuve, à ses formes, à ses

valeurs... C'est peut-être ça, le sens de cette loi que nous cherchons à écrire. Une loi pour nous rappeler au monde.

– Écoute !

– Quoi ?

– Écoute, je te dis !

– Quoi ?

– Ça, là... Tu entends ?

– Quoi ?

– Ça, c'est le monde qui est notre sol, notre appui. C'est ce qui témoigne des connexions, des informations qui se transmettent entre les êtres que nous ne considérons pas.

– Et tout ça... c'est du langage ?

– Un grand langage, oui, qui nous enveloppe et permet que la vie terrestre soit possible.

– Maintenant, les jours ont passé, les semaines... Chacun dans cette histoire est revenu à sa vie. La Commission

persiste, mais sous une forme plus légère. Il en reste des souvenirs, de l'amitié.

– Nous autres, les membres de la Commission du parlement de Loire, nous avons accompagné un récit, une fiction, et nous avons tenté de le mettre en partage.

– Et maintenant, nous laissons la mémoire de ce qui a eu lieu au temps de la légende pour que quelque chose advienne.

– Ici, là-bas... « Un fleuve, au Canada, la Magpie, accède à la personnalité juridique ». « Des zones humides viennent d'attaquer l'État de



Parle Loire

Floride ». « Une chaîne de montagnes se voit reconnaître le statut de sujet de droit ». Partout, des nouvelles... De bonnes nouvelles... Et il y en a un parmi nous qui dit...

– « Ça, tout ça, vous voyez, c'est le soulèvement légal terrestre. Il n'y a pas que les feux, les inondations, les tempêtes. Il y a cette Terre qui se met à parler, à agir. Cette Terre qui devient, de mille manières, une force sociale. »

– Les gens se trompent souvent en parlant de ce qui est arrivé ici. Ils y voient de l'utopie. Mais nous... « Nous ne sommes pas les artisans d'un projet utopique. L'utopie, c'est la négation du lieu. **U-topos**, le non-lieu. Nous... nous sommes les héritiers d'un siècle qui a effroyablement nié les liens aux lieux. Notre époque demande des récits non pas utopiques, mais topiques. Il nous faut éprouver nos liens au lieu. Nous réattacher. »

– Être topiques...

– Être entrelacés...

– Entendre ce qui parle, que nous n'entendions plus.

– Être les gardiens, les avocats d'une autre espèce de mandat. Un mandat terrestre.

– Oui, je suppose que c'est ça, ce que nous avons tenté. Définir un mandat terrestre pour des formes de vie qui manifestent, se révoltent, souffrent, et contribuent malgré tout, par la grâce de leurs relations, à l'habitabilité de la Terre.

– Et moi, est-ce que je fais confiance aux voix venues de la forêt ?

– Est-ce que je fais confiance aux Whanganui qui vivent le long de leur rivière ?

– Est-ce que je fais confiance aux divers scientifiques lorsqu'ils mesurent l'état de la zone critique et de l'atmosphère ?

– Par des voix innombrables, la nature est devenue une force sociale. Et la



Marche Bédouire

question est sans doute de savoir si nous estimons légitime de soutenir cette force pour rééquilibrer le monde. Ou peut-être, plus justement, pour le déséquilibrer autrement.

– Tu penses à quoi ?

– Je pense à cette phrase, tu sais : « Nous sommes la rivière et la rivière est nous. »

– « Nous sommes la rivière, oui, et la rivière est nous. »

– Vous vous souvenez aussi quand quelqu'un a dit : « Nous sommes



des écritures, des jeux d'écriture. Nous avons joué avec la Terre, nous avons écrit les formes de nos habitations. Nous avons produit des fictions innombrables. Des codes de construction. Des codes d'habitation. Des codes de commerce... Nous sommes devenus sourds au monde en nous enfermant dans ce tissu d'écriture, de fictions. Il faut rouvrir des fenêtres, partout, pour entendre les voix du fleuve, pour réapprendre à vivre avec lui, et réécrire les termes de nos habitations » ?

– Moi, tu vois, tout au long de cette histoire, j'ai eu à l'esprit une image. Celle d'une maison. Une maison d'écritures. Les murs sont faits de nos lois. Toutes nos lois qui nous autorisent à user, à abuser du monde. Et petit à petit, au fil des auditions, j'ai eu l'impression de voir les murs se transformer. Je me dis maintenant que c'est peut-être ça, ce que nous avons tenté : montrer un chemin, une manière, pour réécrire les lois, pour donner des droits aux fleuves, aux rivières, aux lacs, aux diverses espèces. Pour changer notre maison, en faire tomber les murs, nous rapprocher de l'eau.

– « Je suis la rivière et la rivière est moi. »

– « Je suis la rivière et la rivière est moi. »

– « Je suis la rivière et la rivière est moi. »

*Les voix des membres de la
commission du parlement de
Loire se taisent, les voix de la
rivière sont encore là, présentes.
Puis très doucement, elles
s'évanouissent....*